



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0889

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégués de service public - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et conception, construction, entretien et exploitation du crématorium, du complexe funéraire de Bron par la Société Atrium - Exercice 2014**

service : **Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

**Conseil du 10 décembre 2015**

**Délibération n° 2015-0889**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Rapport des délégataires de service public - Gestion et exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et conception, construction, entretien et exploitation du crématorium, du complexe funéraire de Bron par la Société Atrium - Exercice 2014**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports annuels des délégataires de service public et précise qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

La convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation du crématorium-complexe funéraire de Bron confiés à la société Atrium et conclue pour une durée de 25 ans, a été prolongée de 4 ans par avenant et se terminera donc le 31 décembre 2023.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2014 comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activité et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2014 :

		2012	2013	2014	Variations 2014/2013	
					En %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de crémations (Bron)	2 363	2 384	2 395	0	→
	nombre d'inhumations	260	246	272	11	↗
	dont Bron-Parilly	184	183	202	10	
	dont Rillieux la Pape	76	63	70	11	
	nombre de concessions vendues	246	329	331	1	↘
	dont Bron Parilly	137	235	222	- 6	
	dont Rillieux la Pape	110	97	109	12	
indicateurs financiers (en K€)	produits	1 446	1 543	1 568	2	↗
	dont crémations	961	1 000	1 004	0	→
	charges (hors IS)	1 316	1 343	1 280	- 5	↘
	dont personnel	514	557	577	4	↗
	dont gaz	115	98	87	- 12	↘
	résultat avant impôts	130	200	288	44	↗

### L'activité et les produits de la délégation

Le chiffre d'affaires de la délégation (1 568 K€) progresse légèrement de + 25 K€, il est composé principalement des produits ci-dessous :

- les crémations représentent 64 % des produits de la délégation, soit 1 004 K€. Les crémations représentent un produit en légère hausse de + 4 K€. Le ralentissement de la croissance du nombre de crémations est lié à la saturation progressive de la capacité de crémation des deux fours du crématorium. Cette situation devrait toutefois s'améliorer suite à l'adoption de l'avenant 3 au contrat de délégation de service public voté au Conseil de la Métropole du 11 mai 2015. L'avenant 3 a, en effet, pour objet, non seulement la mise aux normes des fours de crémation conduisant à l'installation d'unités de filtration des rejets atmosphériques conformément à l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur des cheminées des crématoriums et aux quantités de polluants contenus dans les gaz rejetés dans l'atmosphère mais aussi l'amélioration de l'aménagement du crématorium avec le remplacement du four post-mortem par un four grand gabarit, la création d'une seconde salle de cérémonie au sein du bâtiment (en lieu et place des 4 salons funéraires actuels),

- les caveaux représentent 15 % des produits de la délégation, soit 236 K€, produit en hausse de 13 % en 2014 (soit + 27 K€),

- les concessions représentent 9 % des produits de la délégation, soit 135 K€, produit en baisse de 19 K€,

- les chambres funéraires représentent 5 % des produits de la délégation, soit 79 K€, produit en hausse de 4 K€,

- les inhumations représentent 3 % des produits de la délégation, soit 41 K€, produit en hausse de 3 K€.

Les autres prestations (location de salle de thanatopraxie, crémation de pièces anatomiques, dispersion de cendres, location de salles de cérémonies, dépôt d'urnes, frais de garde représentent environ 4,6 % des produits (73 K€), en hausse de + 5 K€.

### **Les charges et résultats de la délégation**

Les charges de la délégation (1 280 K€) diminuent de 63 K€, soit - 5 % entre 2013 et 2014, résultat de plusieurs baisses dont notamment :

- les charges liées à la "sous-traitance" (dont matériel et fournitures) (- 40 K€) : due à la nouvelle organisation interne des espaces verts, notamment ; un équivalent temps plein (ETP) supplémentaire ayant été recruté à Rillieux la Pape. La sous-traitance à Rillieux la Pape passe de 80 % à 20 %,
- le "gaz" (- 11 K€) : une baisse de la consommation liée à une meilleure gestion de la consommation de ce fluide (pas de maintien inutile du préchauffage, enchaînement des créneaux de crémation, etc.).

L'évolution des produits et des charges explique la hausse du résultat avant impôt de la délégation (288 K€ en 2014 contre 200 K€ en 2012, soit + 44 %).

### **Gros entretiens et réparations**

Le délégataire doit assurer le renouvellement des matériels et installations des biens du domaine délégué. A ce titre, il inscrit dans ses comptes une dotation annuelle (actualisée selon un indice). En 2014, le délégataire a dépensé 180,5 K€ au titre des réparations et gros entretiens (contre 90,6 K€ en 2013), essentiellement pour la réfection complète des soles et voutes des fours afin d'en pérenniser leur fonctionnement jusqu'à leur changement dans le cadre de la mise aux normes (140 K€).

### **Conclusion**

- 2014 marque une légère hausse de l'activité et donc des produits (1 568 K€, + 1,6 %),
- des crémations toujours à la hausse (+ 0,5 %), même si cette progression ralentit,
- des charges en baisse (1 280 K€, - 4,7 %).

Enfin, un résultat avant impôt en hausse (+ 44 %, 288 K€, contre 200 K€ en 2013).

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis, à la séance plénière de la CCSPL le 15 octobre 2015. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 15 octobre 2015, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2014 produit par la société Atrium au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation des parcs cimetières de la Métropole de Lyon (sites de Bron-Parilly et Rillieux la Pape) et la conception, la construction et l'exploitation du crématorium du complexe funéraire de Bron.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.**